

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA

MERCREDI 3 MARS 2021 – 13 H

Cette séance du conseil sera tenue par vidéoconférence conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020. L'enregistrement de cette séance du conseil sera publié sur le site Web de la MRC, dès que possible, conformément au même Arrêté.

ORDRE DU JOUR

- 1. Constatation du quorum, notification de l'avis de convocation et ouverture de la séance
- 2. Période de questions
- 3. Octroi de prêts dans le cadre du Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale
- 4. Période de questions
- 5. Clôture de la séance